

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 10 NOVEMBRE, 1870.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE.

LE DISCOURS DU TRÔNE.

Nous constatons avec plaisir que le gouvernement de Québec continue avantageusement la solution d'un problème considéré jusqu'ici comme impossible à dénouer : faire une harangue du Trône en bon français et sans trop de lieux communs. La pâleur, l'ambiguïté, une phraséologie mauvaise et qui peut tout dire ou ne rien dire du tout, tels sont à peu près les caractères des adresses d'ouverture que le gouvernement anglais fait prononcer à la Reine, genre qu'on a religieusement copié ici, et dont on commence à se défaire à Ottawa et qu'on a complètement mis de côté à Québec. Quelques unes de ces adresses ressemblaient beaucoup à ces statuts à travers lesquels pouvait passer un carrosse attelé de six chevaux, suivant la pittoresque et mordante expression du grand orateur Irlandais.

Le discours s'occupe surtout des trois grands sujets que nous avons indiqués dans notre dernière édition : le Code municipal, les chemins à lisses, et l'arbitrage. Après un coup d'œil jeté sur le passé, Son Excellence aborde ces questions en termes clairs et qui nous font connaître nettement les intentions du gouvernement. Il est important de citer quelques extraits :

« Les soins assidus que vous avez accordés à la préparation du Code Municipal, et la publicité que vous avez donnée à votre projet de loi sur cette matière, me font espérer que vous pourrez dans le cours de cette session, terminer cet utile travail, avec toutes les garanties désirables de succès et de stabilité. »

« Il a été fait pendant le cours des trois sessions de ce parlement, des allocations libérales et pour venir en aide à des compagnies qui se proposaient de développer les ressources de cette Province par la construction de nouveaux chemins à lisses; les résultats qui ont été obtenus sont propres à vous encourager à persévérer dans la voie où vous êtes entrés, ayant toutefois égard aux ressources financières de cette Province. »

« L'arbitre qui avait été nommé par cette Province, en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, pour le partage des dettes et des biens de la ci-devant Province du Canada, jurisconsulte distingué par ses talents et jouissant d'une haute réputation de science et d'intégrité, ayant trouvé entre les autres arbitres et lui-même, une différence d'opinion insurmontable, a résigné sa charge. L'arbitre nommé par la Province d'Ontario et celui qui avait été nommé par le Gouvernement fédéral, ont continué leurs délibérations sans que cette Province fut aucunement représentée, et j'ai cru de voir protester d'abord contre l'illégalité de leur conduite et plus tard contre le résultat manifestement injuste et illégal, auquel ils en sont venus. La correspondance qui a eu lieu à ce sujet sera soumise à votre considération. »

Quelques uns trouveront peut-être une ombre à cet exposé et à ce programme : c'est la restriction faite quant « aux ressources financières » du pays à propos des voies ferrées ou à lisses en bois. Au reste, les déclarations du Cabinet et l'exposé du budget nous éclaireront très-prochainement là-dessus en nous donnant le *maximum* qu'il peut consacrer, soit en terre ou en argent, aux compagnies qui vont lui demander de l'aide.

Sur la question de l'arbitrage, le langage du gouvernement est ce qu'il devait être : digne et ferme. Il est suffisant pour sonder l'opinion de la Chambre et du pays ; mais il ne va pas tout-à-fait assez loin : il se contente d'une énergique et solennelle protestation. C'est probablement pour se laisser faire violence par la Chambre, qui ne manquera pas d'adopter une bonne motion de résistance à la sentence de MM. McPherson et Gray. Au fait, on aurait bien tort de ne pas profiter du précédent de la Nouvelle-Ecosse : elle a opposé une résistance énergique, avec menace de scission, à l'Acte Fédéral ; le Gouvernement d'Ottawa hésitait et avait bien envie de passer outre. Mais le bureau colonial lui a enjoint de régler la difficulté par de nouvelles concessions et la Nouvelle-Ecosse a ajouté à son revenu annuel une bagatelle de \$150,000.00 ! Croit-on que l'Angleterre ferait moins pour la Province de Québec, plus nombreuse, dont les griefs sont plus sérieux, et qui constitue, en quelque sorte, la clef de voûte de l'édifice fédéral ?—Evidemment non. Qu'on se montre courageux et uni, et nous osons prédire le succès.

Le Code municipal doit être complété à cette session : c'est du moins le désir du gouvernement. Nous reviendrons sur ce sujet.

Des efforts efficaces ont déjà été faits pour ramener nos compatriotes des Etats Unis, et de plus grands seront encore tentés à l'avenir : tout le monde acceptera avec plaisir cette promesse du gouvernement. Les précieux renseignements qu'a donnés « *Le Pionnier de Sherbrooke* » et d'autres que nous avons reçus privément, nous permettent d'assurer que le temps ne peut être mieux choisi pour ce travail patriotique : un grand nombre de canadiens désirent ardemment revenir. Les circonstances

critiques faites à l'industrie américaine par un tarif trop protecteur, comme nous l'avons déjà démontré ici, ont considérablement empiré la condition des canadiens-français qui travaillent dans les manufactures. Un nouvel et plus vigoureux élan donné à l'agriculture et à l'industrie canadiennes par un enseignement agricole à meilleur marché et plus répandu, par l'octroi gratuit de terres publiques, et par l'ouverture de nouvelles voies ferrées et à lisses, voilà ce qu'il faut et pour retenir les enfants du sol et obtenir le rapatriement de nos frères des Etats qui se montrent si dignes de nos sympathies et de notre encouragement substantiel par leur attachement inébranlable à leur foi et à leur race.

Les séances de Vendredi et de Lundi ont été consacrées à l'adresse en réponse au Discours du Trône, qui a passé sans encombre et à l'unanimité. Evidemment le Cabinet Chauveau n'a pas encore, quoiqu'il compte une assez longue existence, fini sa lune de miel, et pas la moindre tempête « ne vient d'aventure » menacer de naufrage sa gentille gondole.

J. A. MOUSSEAU.

LES ŒUVRES DE CHAMPLAIN.

Il y a quelques années des hommes courageux et dévoués voulant répandre parmi leurs compatriotes la connaissance de notre origine et de notre passé glorieux, entreprirent de publier les œuvres de Champlain. C'était une entreprise difficile et délicate qui exigeait le concours d'un éditeur et imprimeur habile, riche et hardi. M. Desbarats s'offrit ; on ne pouvait mieux trouver. M. l'abbé Laverdière à qui revient l'honneur de la pensée et des principaux travaux de cette entreprise, prend plaisir à rendre hommage à la libéralité et à l'énergie qu'il a rencontrés chez M. Desbarats. La première édition était faite, l'impression presque terminée, lorsque le feu vint réduire en cendres le magnifique atelier de M. Desbarats à Ottawa.

Des pertes aussi sensibles étaient bien de nature, dit M. Laverdière, à faire échouer complètement une entreprise qui paraissait devoir être si peu rémunérative. Mais voilà que tout à coup un redoublement de sympathie bien méritée vint ranimer le courage de M. Desbarats. Le 13 Février 1869, il nous écrivait : « cher monsieur, vos raisons et la conduite du séminaire à mon égard, sont trop bonnes, pour que je ne cède pas ; Champlain se ré-imprimera à Québec. . . Eh ! bien, Champlain m'aura coûté quelques trois mille louis. »

Cette œuvre de patience et de sacrifices touche à sa fin ; elle sera bientôt livrée au public. L'impression du texte, des gravures et des cartes est terminée et dans le cours du mois prochain les souscripteurs recevront leurs exemplaires. Ils sont instamment priés de se tenir prêts à payer, lors de la livraison : on comprend après ce que nous venons de dire, toute l'opportunité de cette demande et on saura la comprendre. Ils justifieront le courage et l'énergie qu'on a dû avoir pour s'imposer tant de travail et de sacrifices en dépit de l'indifférence publique pour ces sortes de choses.

Il est assez curieux de constater que c'est à la publication des œuvres de Champlain que *L'Opinion Publique* et le *Canadian Illustrated News* doivent leur existence. C'est en étudiant le moyen de reproduire les cartes et gravures intéressantes qui ornent les mémoires de Champlain que la leggotypie fut découverte.

Cet ouvrage remarquable sera sous tous les rapports un honneur pour ceux qui y auront mis la main, pour le Bas Canada tout entier ; ce sera un véritable monument de science, d'histoire, d'art et de patriotisme. Il suffit de dire que c'est M. l'abbé Laverdière qui est l'auteur de cet ouvrage et qu'il a été aidé dans cette noble tâche par M. M. les abbés Verreau et Casgrain et MM. Taché et Gerin-Lajoie, pour donner idée de ce que sera ce monument. Quant à l'impression il n'y aura qu'une seule voix pour dire que M. G. E. Desbarats a fait l'ouvrage le plus parfait qui ait encore paru dans le pays. Ceux qui s'y connaissent disent que c'est un chef-d'œuvre qui peut rivaliser avec les meilleures productions de l'Europe. Malgré que M. Desbarats soit notre copropriétaire, j'ai pensé que notre journal devait être l'écho de l'opinion publique pour lui comme pour les autres.

L. O. DAVID.

UN GRAND MARIAGE.

Sa Majesté la Reine Victoria a approuvée le mariage projeté entre sa fille, la Princesse Louisa, et le marquis de Lorn, fils du Duc d'Argyle. Ce mariage suggère au *Times* de Londres un magnifique article dont nous traduisons les passages suivants.

« La nouvelle de ce prochain mariage de la fille d'une Reine avec un simple sujet causera tout d'abord une grande surprise, mais un moment de réflexion suffira pour voir qu'une telle union est, après tout, en conformité parfaite avec les principes et la manière de vivre que s'est elle-même tracés Sa Majesté. La Reine a trouvé que le bonheur de sa fille devait passer avant l'obéissance aveugle et pleine de morgue

à des principes traditionnels de raison d'état qu'a toujours réprouvés le sentiment populaire et qui n'ont plus maintenant la moindre raison d'être. Tout dans cette alliance pro-chaine est de bon augure et conjure pour en assurer le succès. La Princesse est depuis plusieurs années la compagne intime de la Reine et a même plusieurs fois représenté Sa Royale Mère dans les cérémonies publiques. Elle est aussi connue par son attachement aux beaux arts, attachement qui a laissé sa marque dans la Salle de Sculpture de l'Académie et que constatent en ce moment des œuvres de sa propre main à l'exhibition de la Rue Bond établie pour secourir les malades et les blessés de la grande guerre. Lorn fit de bonne heure son apparition parmi les auteurs de la noblesse par les récits fort intéressants de ses voyages ; il s'est plus tard distingué au parlement par une indépendance consciencieuse qui, une fois, l'obligea à voter contre le Ministère dont son père était un membre prominent. D'après ce que l'on connaît de lui, il héritera du grand caractère du Duc, son père, en même temps que de son haut rang, et si les vertus personnelles suffisaient à conserver les vieilles traditions, le chef des Campbell pourrait encore être, dans les « Western Highlands, » regardé pendant plusieurs générations comme égal en autorité au Souverain lui-même. Le mariage d'un couple si accompli et si aimable, attiré l'un vers l'autre par la force de l'affection mutuelle, promet toute une vie d'un bonheur pur et sans interruption. Ce mariage contraire à toutes les habitudes, à tous les préjugés reçus, soulève des commentaires différents parmi les plus grands publicistes. Les uns, de l'école ultra-conservatrice, y voient la déchéance certaine de la royauté en Angleterre en même temps que la fin prochaine de la dynastie régnante. D'autres, mieux avisés, suivant nous, prétendent au contraire qu'un tel mariage vaut mieux pour la monarchie anglaise et la race royale actuelle que cent ans du règne le plus parfait. Les vieilles raisons d'exclusion n'existent plus ; la Chambre des Communes étant toute puissante, les mariages plébéiens des rois ne donnent plus lieu aux mêmes craintes d'intrigues de palais ou de succession. Pourquoi alors condamner les enfants d'un roi à des alliances contre-nature, monstrueuses qui font de leur vie un enfer perpétuel, une immolation froide et implacable du cœur et de prétendues nécessités politiques qui ont fait leur temps ? Non, que ces vieilles barrières du passé tombent ; que les enfants de sang royal se marient comme ils l'entendent et bien, et la vraie liberté comme la vraie démocratie feront avec la royauté bon ménage et ne s'entendront que mieux pour assurer le bonheur des peuples.

J. A. MOUSSEAU.

AVIS IMPORTANT.

Pour permettre à nos abonnés des Etats-Unis de suivre le magnifique roman que nous publions dans notre journal, nous donnerons une analyse complète de ce qui a paru jusqu'à présent dans notre prochain numéro. On nous pardonnera de ne pas l'avoir fait pour ce numéro. Nous allons nous hâter de finir ce roman afin d'en publier un qui sera canadien-français et plein d'intérêt. Nous avons promis d'encourager la littérature nationale et nous tiendrons notre promesse.

M. Oscar Dunn a mis en brochure la jolie lecture qu'il a faite dernièrement à l'Institut des Artisans sur ce sujet : Pourquoi nous sommes Français. On ne manquera pas, sans doute, de l'acheter.

RIVIÈRE ROUGE.

NOUVELLES IMPORTANTES.

Le Lieutenant-Gouverneur de Manitoba a émis des ordres pour l'arrestation de Riel, O'Donoghue et Lépine, s'ils pénètrent de nouveau dans la province ; il a donné des instructions qu'on se mette à leur poursuite et qu'on les fusille s'ils font de la résistance.

Le *News Letter* de Manitoba du 15 octobre, contient une lettre de Victoria, comportant que la petite vérole sévit avec une violence terrible, et a déjà causé la mort de centaines de personnes. Plusieurs missionnaires en ont été victimes, puis les Pieds-Noirs qui sont morts au nombre de quinze par jour.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Inutile de donner à nos lecteurs toutes les dépêches concernant l'armistice ; qu'il suffise de dire que cet armistice n'a pas réussi, et que la guerre continue. Comme on le sait, cet armistice ou suspension des hostilités devait être de trois semaines afin de permettre au peuple français de faire des élections et d'organiser un gouvernement avec lequel le roi de Prusse pût faire la paix. Thiers avait été choisi pour cette mission importante.

À la dernière entrevue de MM. Thiers et Bismark, ce dernier déclara qu'il s'opposerait au ravitaillement de Paris durant l'armistice. Le gouvernement provisoire a refusé d'accepter un armistice si on ne permettait pas l'approvisionnement de Paris. La cause réelle de la non-réussite des négociations est le refus du gouvernement français de promettre une cession de territoire.

Encore des massacres, des ruines et des malheurs par conséquent. L'armistice manqué ! la paix impossible ! on criera la paix ! la paix ! dit un des prophètes dont nous avons publié les prédictions, et ce sera la guerre, la guerre implacable.

Changarnier aurait une pauvre opinion de Bazaine, si l'on en croit un correspondant. Il dit que c'est un homme égoïste, plein de lui-même, ambitieux, et qui recherche non l'honneur de son pays, mais sa gloire personnelle. Bazaine pensait que la paix serait rétablie, que Paris ne résisterait pas et qu'ainsi sa réputation militaire ne serait pas atteinte. Il espérait sortir de Metz avec 150,000 hommes, la fleur de l'armée fran-